

La causalité dans les actions collectives contre l'industrie canadienne du tabac

Lara Khoury

Professeure agrégée, Université McGill
Membre associée, Institute for Health and Social Policy
Mardi 10 mars 2020
FTX 147

Il y a un an, la Cour d'appel du Québec confirmait la condamnation des fabricants de cigarettes canadiens à indemniser 100 000 fumeurs et ex-fumeurs québécois. Le jugement désormais célèbre qu'elle rendait le 1er mars 2019, et la décision de première instance qu'elle réaffirme, constituent les premiers jugements canadiens favorables aux fumeurs dans le cadre d'une action collective pour dommages-intérêts autres que pécuniaires. D'autres actions collectives avaient auparavant échoué dans les provinces de common law au stade préliminaire de la certification (l'équivalent de l'autorisation québécoise). Les tribunaux du Québec se démarquent dans la saga du tabac à plusieurs égards, en particulier par leur traitement de la causalité. Le jugement de 430 pages de la Cour d'appel nous fait d'ailleurs voyager à travers les méandres de la causalité : causalité générale, causalité individuelle, causalité médicale, causalité comportementale, épidémiologie, statistiques... La présentation s'intéressera aux enjeux de causalité dans les affaires portant sur des préjudices à large échelle en santé publique, par le biais d'une étude de la décision *Imperial Tobacco c. Conseil québécois sur le tabac et la santé*.



Me Lara Khoury, Ad. E., est professeure agrégée à la Faculté de droit de l'Université McGill où elle est aussi membre associée de l'Institute for Health & Social Policy et de l'Unité d'éthique biomédicale. Elle fut élue membre titulaire de l'Académie internationale de droit comparé en 2019. Elle fut vice-doyenne à la recherche de 2015 à 2017. Elle est également chercheuse au Centre Paul-André Crépeau de droit privé et comparé et elle copréside le Groupe de recherche en santé et droit de McGill. Ses recherches et son enseignement portent principalement sur le droit médical, de la santé publique et de l'environnement, étudiés dans une perspective

comparée, avec un intérêt particulier pour les questions de responsabilité. Lara Khoury est titulaire d'un LL.B. de l'Université de Sherbrooke et d'une maîtrise (BCL) et d'un doctorat (DPhil) de l'Université Oxford.